



Édito

Place aux primeurs

La campagne primeur va bientôt commencer. La production est à l'heure et de qualité. Hélas, les stocks de conservation, surtout de chairs fermes, sont encore là. Il serait pourtant catastrophique pour tout le monde que la campagne se déroule mal. Pour les primeuristes, cela va de soi, c'est leur produit. Pour les consommateurs bien sûr, qui attendent l'arrivée des productions printanières. Pour la distribution, dont elle anime les rayons. Mais pour les opérateurs de conservation aussi, ils sont de plus en plus nombreux à l'admettre, car la banalité peut tuer leur marché. Les volumes à vendre ne sont pas si importants, malheureusement, après des années de difficultés. Alors, faisons de la place aux "pommes de terre primeures de nos terroirs".

En raison des ponts de mai, Pomme de Terre Hebdo ne paraîtra pas durant deux semaines.

Rendez-vous le 17 mai.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Prévention et protection, fondamentaux pour limiter les risques

La manipulation des produits phytosanitaires peut engendrer des risques pour la santé. Quelques précautions permettent de protéger correctement l'utilisateur. En particulier, une bonne organisation de chantier et le port d'équipements de protection sont les premiers éléments à mettre en place au quotidien.

Les produits phytosanitaires ne sont pas des substances anodines. Leur utilisation et leur manipulation peuvent engendrer des risques pour la santé. Au cours d'un chantier de traitement phytosanitaire, l'utilisateur peut être exposé à des projections, à la respiration de poussières ou à des contacts avec du matériel souillé. Une bonne organisation des chantiers et un équipement approprié pour préparer les dosages de bouillie permettent de prévenir les accidents et de limiter le contact avec les produits phytosanitaires. En complément, le port d'un équipement de protection individuel adapté s'avère également indispensable à chaque manipulation.

Vigilance lors du remplissage du pulvérisateur

Le remplissage du pulvérisateur fait partie des étapes à risque. Lors du dosage des produits et de la préparation de la bouillie, l'utilisateur doit se protéger des projections de liquide pur ou dilué, des vapeurs ou des poussières émanant des bidons. La prévention des risques passe tout d'abord par une bonne organisation et un équipement adapté: poste de remplissage attaché au local de stockage des produits, plan de travail (paillasse) stable et à bonne hauteur, incorporeur et rince-bidons sur le pulvérisateur, point d'eau annexe à proximité immédiate... La préparation des produits et le rinçage des bidons et des ustensiles de préparation doivent se faire avec précaution et sans précipitation. Cette étape nécessite une protection complète et spécifique: combinaison ou tablier, gants, masque respiratoire et lunettes. Pour évi-



> Une paillasse, stable et à bonne hauteur, permet de réaliser sans risque le dosage des produits phytosanitaires.

ter le port prolongé du masque respiratoire, un demi-masque peut être choisi: facile à ajuster, il peut donc être porté juste au moment de l'ouverture du bidon.

De nombreuses activités liées aux semences et plants sont à risque: traitement, ensachage, manipulation, stockage ou nettoyage du matériel. Les projections de produits, l'inhalation de poussières et le contact avec du matériel souillé sont possibles. Là encore, ces chantiers doivent être réalisés avec une protection complète et spécifique (cf. encadré p. 2). Les opérations de traitement de plants sur table de visite à rouleaux doivent être réalisées en ménageant une cloche de protection autour de la buse de pulvérisation, tout en veillant à positionner les équipements dans une zone non ventilée mais aérée de façon à minimiser la dérive.

Lors des chantiers de semis ou de plantation, la manipulation des semences traitées ou des insecticides micro-granulés comporte également des risques importants (respiration de poussières ou contact direct avec le produit). Protéger les mains (gants en nitrile épais pour

Se protéger de la tête aux pieds

L'équipement de protection individuel comporte des :

- gants en nitrile épais réutilisables, de préférence à longues manchettes pour la protection de l'avant-bras. Des gants en nitrile plus fins, à usage unique, peuvent être utilisés lors des interventions au champ.
- masque ou demi-masque filtrant (filtre A2P3 adapté au risque phytosanitaire).
- lunettes compatibles dans le cas du port d'un demi-masque ou un écran facial qui protège la peau contre éclaboussures ou gouttelettes mais pas les voies respiratoires.
- bottes assurant une protection chimique et mécanique, étanches, en nitrile, avec des semelles et des embouts de protection.
- combinaison de protection spécifique (vêtement durable imperméable au liquide et en matériau résistant aux produits chimiques, de classe de protection type 4 minimum). Ce type de vêtement doit être lavé à part. Il peut aussi s'agir d'une combinaison spécifique jetable. Celle à usages multiples offre un compromis acceptable entre protection, résistance mécanique et confort de l'utilisateur.
- tablier étanche utilisé pendant la phase de préparation de la bouillie.



> La filtration de la cabine offre la meilleure protection lors de la pulvérisation au champ.

une bonne résistance mécanique) et les voies respiratoires (masque à poussière P3) est alors indispensable.

Se protéger pendant la pulvérisation

Lors des traitements au champ, deux niveaux de risque existent : l'exposition aux brouillards de pulvérisation et le contact avec la végétation traitée ou le matériel souillé. Dans le premier cas, la meilleure protection est obtenue par des filtres à charbon actif posés sur une cabine étanche pressurisée. Les filtres de cabine doivent être protégés par un filtre à poussière et un pré-filtre en mousse, à nettoyer fréquemment. Pour le préserver, déposer le filtre à charbon actif hors chantier de pulvérisation. A défaut de filtration en cabine, porter un masque sur le tracteur est conseillé, surtout lorsque les conditions sont défavorables (températures élevées, rampe haute...).

Quand le chauffeur descend du tracteur pour réparer un incident (buse bouchée, fuite...), il peut être au contact de la végétation traitée et du matériel souillé. Au champ, il faut donc avoir une combinaison de protection spécifique et une paire de gants toujours disponible (gants en nitrile fins jetables pour conserver une cer-

taine dextérité). Une intervention pendant le chantier doit avoir lieu hors de la zone traitée en avançant le pulvérisateur de quelques mètres. Durant les opérations de nettoyage du matériel, le port de protections spécifiques (combinaison, gants et lunettes) s'impose également. Il est par ailleurs fortement déconseillé de rentrer dans la cuve du pulvérisateur pour intervenir sur une pièce défectueuse en raison des forts risques d'inhalation. Lors de la manipulation des emballages phytosanitaires vides, il est conseillé de porter une combinaison et des gants.

Que faire en cas d'intoxication aiguë ?

En cas de contact avec les yeux ou avec la peau, laver immédiatement et abondamment (pendant 15 min) à l'eau et consulter un ophtalmologiste ou un médecin généraliste au moindre doute. En cas d'ingestion ou d'inhalation accidentelle, contacter immédiatement un médecin et/ou le centre anti-poison : N° 15 ou 18. Ne pas faire vomir, ne rien absorber. Avec le réseau "Phyt'attitude" de la MSA, signaler volontairement les symptômes (maux de tête, vomissements, irritation de la peau...) en appelant gratuitement le N° Vert 0800 887 887. ■

M. Moquet, Arvalis-Institut du Végétal

Des précautions particulières pour les employés

Les agriculteurs employeurs doivent être vigilants quant à l'exposition de leurs salariés – ou de toute autre personne travaillant sous leur responsabilité – s'ils ont à manipuler les produits phytosanitaires. Concernant le local de stockage, quelques obligations supplémentaires sont à suivre en matière d'affichage sécurité ou d'ouverture de porte vers l'extérieur. L'employeur doit établir un document unique pour l'évaluation des risques professionnels. Mis à jour chaque année, il comporte un inventaire des risques identifiés. L'employeur établit pour chaque travailleur une fiche d'exposition dont le double est transmis au médecin du travail. Tout travailleur exposé doit être formé sur les risques qu'il encourt ainsi que sur les moyens de les éviter. Il dispose d'un document écrit qui l'informe des risques et des précautions à prendre.

L'employeur doit également veiller à ce que les travailleurs utilisent les équipements de protection individuelle adaptés (EPI) qu'il leur fournit. Il veille à leur entretien et assure leur remplacement périodique. Les travailleurs doivent être formés sur les conditions de leur utilisation.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Un mois de février décevant vers l'Espagne

Les exportations de pommes de terre françaises en février 2014 n'ont été que de 179 000 t. Ce chiffre, plutôt bas pour cette période de l'année, est principalement dû à une forte baisse des importations espagnoles avec 55 200 t en février contre 84 800 t en janvier. En cumul, d'août 2013 à février 2014, 976 200 t ont été exportées. C'est un niveau proche de celui de l'an dernier mais inférieur au tonnage des

campagnes 2006-2007 à 2010-2011. Les départs vers l'Italie et les pays de l'Est se maintiennent, confirmant la bonne compétitivité des produits français face aux allemands. Avec 230 M€, le résultat des ventes demeure intermédiaire entre les campagnes très rémunératrices (de 2010-2011 et 2012-2013) et les campagnes plus classiques (de 2007-2008 à 2009-2010). Plus d'informations à retrouver sur cnipt.fr ■

Exportations françaises en tonnes d'août 2013 à février 2014

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Espagne	338 500	323 200	269 200	298 300
Italie	242 000	197 200	144 000	243 800
Portugal	118 400	100 800	80 600	81 400
Grèce	20 100	18 600	34 400	16 800
Allemagne	39 000	35 700	28 200	45 000
Grande-Bretagne	33 200	21 700	193 800	17 700
Belgique	169 000	100 100	157 200	122 600
Pays-Bas	70 400	33 000	28 400	22 200
Pays de l'Est*	112 800	28 900	23 300	83 100
Autres	21 100	20 300	22 600	45 300
Total	1 164 500	879 500	981 700	976 200
Total campagne	1 974 500	1 715 200	1 704 800	

* Bulgarie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie et Slovénie. Source : Douanes françaises

Agenda

> Les 14 et 15 mai

Formation Arvalis

Fertilisation NPK de la pomme de terre : impact sur la production, besoins de la plante, apports et pilotage
Villers-Saint-Christophe (Aisne)
formations-arvalis.fr

> Du 13 au 15 juin

Terres en fête

Salon agricole au Nord de Paris
Tilloy-lès-Mofflaines (Pas-de-Calais)
terres-en-fete.com

> Le 15 juin

Patat'en fête

Randonnée découverte de la pomme de terre et du patrimoine local
Départ de Bertreville (Seine-Maritime)
patatenfete.canalblog.com

> Le 26 juin

3^{es} Rendez-vous techniques de la pomme de terre de conservation

Villers-Saint-Christophe (Aisne)
arvalis-infos.fr

En bref

BELGIQUE

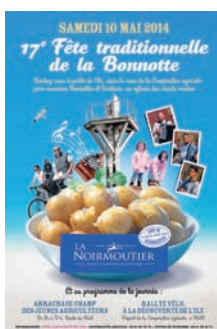
La campagne TV ciblant les étudiants récompensée

La campagne de promotion de la pomme de terre "BOEM patat" du Vlam (Office Flamand d'agro-marketing) a reçu un prix lors de la remise des TV-Spots-Award. Sur plus de 1 000 spots TV diffusés en Belgique, cette campagne a été considérée comme la plus percutante. "BOEM patat" s'adresse aux étudiants vivant hors du domicile parental. En Belgique, les pommes de terre fraîches représentent encore 66 % des accompagnements, loin devant les pommes de terre transformées (17 %), les pâtes (13 %) et le riz (4 %). Mais cette part baisse avec les nouvelles générations. La campagne a enregistré un très bon résultat grâce à son approche humoristique. En 2014, le Vlam innove avec deux thèmes : "Patat d'amour" et "Patatti incognito" et lance un nouveau slogan "La

pomme de terre. Elle se sent chez elle dans chaque cuisine". Cette nouvelle campagne a pour objectif de démontrer qu'on peut préparer des plats délicieux et surprenants avec des pommes de terre, le tout en peu de temps.

NOIRMOUTIER

Bonnotte en fête



et dégustation de bonnottes et de sardines au rythme des chants de marins. Plus d'in-

fos sur www.lanoirmoutier.com ou auprès de l'office du tourisme de l'île.

PANEL PRODUCTEURS

Stocks en hausse, mais plus contractualisés

Selon le panel UNPT/CNIPT, le stock brut des producteurs à fin mars est en hausse d'environ 200 000 t (vs la moyenne sur cinq ans). Les tonnages sont sensiblement identiques à ceux observés lors de la campagne 2011-2012. Il reste 28 % de la production en stock à fin mars (entre 21 et 29 % depuis 2008). 57 % des volumes sont destinés à la transformation et 43 % au marché du frais. Les volumes destinés à la transformation sont plus importants cette année. Mais c'est surtout la part de la contractualisation qui a bien augmenté : 40 % des volumes pour le frais sont contractualisés et/ou engagés et 81 % pour la transformation en mars 2014 contre 19 % et 64 % en mars 2012.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

■ Marché français-Stade expédition - 22 avril

Variétés de consommation courantes	
Bintje Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm sac 25 kg	-
Div. var. cons Bassin Nord lavée cat. I 40-75 mm sac 10 kg	220-240 (⇒)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	390-540 (⇒)
Variétés à chair ferme	
Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	400-540 (⇒)
Rouge France lavée cat. I + 35mm carton 12,5 kg	450-550 (⇒)

■ Export-Stade expédition - 22 avril

Agata France lavable cat. I 40-70 mm sac 1 tonne	130-200 (⇒)
Div. var. cons France lavable cat. I 40-70 mm sac 1 tonne	140-190 (⇒)
Div. var. cons France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	130-170 (⇒)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	125 (⇒)

■ Primeurs - 22 avril

Min Nantes, Sirtema Noirmoutier cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	4000-4800 (↘)
Min Nantes, Starlette Bretagne lavée cat. I + 35 mm sac 15 kg	-
Rungis, Charlotte cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	-
Rungis, Noirmoutier cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	4600-5000 (↘)
Min Lyon, Ratte France cat. I	-

■ Industrie - 18 avril

Bintje Bassin Nord non lavée + 35 mm fritable	80-90 (↘)
Div. var. cons. Bassin Nord non lavée, tout venant 35 mm et + fritable	80-105 (↘)

■ Rungis - 22 avril

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	650-750 (⇒)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	380-420 (⇒)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	320-360 (⇒)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

■ Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - 18 avril

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	95-130
Export : tout-venant, vrac, départ, qualité export, 40 mm +	85-125
Calibre 0-40 mm (indicatif)	65-75

■ Belgique (RNM) - Stade production - 22 avril

Bintje 35 mm + (tout venant, départ, hors TVA)	-
--	---

■ Grande-Bretagne (Cours BPC) - 19 avril

Prix moyen production	162,51 (↘)
-----------------------	------------

LES MARCHÉS À TERME

■ Eurex Francfort-Industrie (en €/tonne)

	15/04/14	16/03/14	17/03/14	18/03/14	22/04/14
Juin 2014	107	111	107	107	102
Novembre 2014	110	110	110	110	110

Les plantations bientôt terminées

Le rythme des plantations a été bon ces dernières semaines. Le temps a été généralement propice à une bonne avancée des chantiers. Ainsi, les emblavements sont sur le point de s'achever dans de bonnes conditions dans les régions françaises. C'est également le cas dans les autres pays producteurs de pommes de terre (Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Grande-Bretagne). La nouvelle récolte s'annonce donc pour le moment sous les meilleurs auspices.

Côté commerce, en revanche, aucun changement marquant n'est à noter sur le marché. Les prix se maintiennent malgré une demande toujours peu dynamique. Les volumes écoulés restent peu importants. En particulier, les pommes de terre à chair ferme ne trouvent pas facilement preneur.

L'intégralité des cotations peut être retrouvée sur www.fldhebdo.fr

NB: entre parenthèses, la tendance du marché.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directeur de publication:

Jean-Luc Gosselin

Prix du numéro: 2 €
Abonnement 1 an: 53 €

Editeur délégué:

FLD Hebdo (Abc)

Impression-Routage:

Dupli-print
2 rue Descartes
ZI Sezac
95330 Domont

Dépôt légal: à parution
ISSN n° 0991-3351